

Octobre 2012



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent douzième session

Rome, 5-9 novembre 2012

Stratégie et vision de la FAO pour ses activités en matière de nutrition

Pour toutes les questions relatives au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Jomo Kwame Sundaram
Sous-Directeur général
Département du développement économique et social
Tél: +39 06 570-53566

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org

Résumé

1. La Stratégie et vision de la FAO pour ses activités en matière de nutrition a été élaborée en réponse à l'Évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de la nutrition, réalisée en 2011. La Stratégie a été formulée conformément à l'approche approuvée par le Conseil¹, laquelle prévoyait notamment l'organisation d'une série d'ateliers internes auxquels a pris part l'équipe chargée de l'élaboration de la Stratégie, composée d'agents techniques de plusieurs divisions. Ont également été associés à l'élaboration de la Stratégie: un groupe de travail interne plus important regroupant des fonctionnaires de la FAO, qui a été régulièrement informé et consulté tout au long du processus; la Direction de la FAO et les principaux partenaires de l'Organisation, parmi lesquels des membres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), des institutions des Nations Unies et des organisations non gouvernementales; et plusieurs États membres représentatifs de toutes les régions, qui ont participé à des consultations informelles.
2. La Stratégie a pour objectif de recentrer l'action de la FAO dans le domaine de la nutrition sur des priorités clairement définies, et d'affirmer le rôle de chef de file que doit jouer l'Organisation en la matière, en fédérant les parties prenantes concernées, en recueillant et en diffusant les connaissances nécessaires à la définition des engagements politiques et à l'orientation des interventions, et en renforçant les capacités des pays et des autres partenaires concernés à agir de manière efficace.
3. L'élaboration de la Stratégie a été coordonnée dans le cadre du processus de réflexion stratégique engagé en janvier 2012 par le Directeur général de la FAO en vue de la définition des orientations et priorités stratégiques futures de l'Organisation. La Stratégie a été conçue de manière à contribuer directement à la réalisation de l'Objectif stratégique 1, « Éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition », étant entendu que l'action de la FAO dans le domaine de la nutrition contribuerait aussi à la réalisation de l'ensemble de ses Objectifs stratégiques².
4. La Stratégie définit la vision et le rôle de la FAO dans le domaine de la nutrition. Elle s'appuie sur une approche axée sur les personnes qui repose sur quatre principes fondamentaux de nature à favoriser la réalisation de trois résultats visés au titre des Objectifs stratégiques de la FAO. Cinq critères relatifs à la définition des priorités de la FAO dans le domaine de la nutrition ont été définis en vue de l'examen des incidences relatives à la mise en œuvre de la Stratégie. Les principaux éléments conditionnant la bonne mise en œuvre de la Stratégie sont la mise en place de partenariats constructifs, la mobilisation de ressources et l'utilisation de ces ressources dans les domaines dans lesquels les interventions de la FAO sont susceptibles d'avoir le plus d'impact.

Orientations attendues du Comité du Programme

5. Le Comité du Programme est invité à examiner la Stratégie et vision de la FAO pour ses activités dans le domaine de la nutrition et à formuler des observations et des orientations, notamment en ce qui concerne l'intégration de la Stratégie au Cadre stratégique révisé et les considérations liées à la mise en œuvre de la Stratégie.

Introduction

6. L'amélioration de la nutrition est un préalable à la concrétisation de la vision de la FAO, celle d'un monde libéré de la faim. La FAO, organisation internationale œuvrant dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, doit s'employer à garantir à chacun une alimentation saine, et a un rôle de premier plan à jouer dans ce domaine. L'amélioration de l'état nutritionnel des populations est une des priorités de la FAO et est inscrite à ce titre dans l'Acte constitutif de l'Organisation³. L'Évaluation du rôle de la FAO et de ses activités dans le domaine de la nutrition⁴ souligne que le

¹ CL 143/REP paragraphe 17, <http://www.fao.org/docrep/meeting/024/mc783f.pdf>

² CL 145/4 Cadre stratégique révisé et ébauche du plan à moyen terme 2014-2017.

³ Textes fondamentaux, Volume A, Acte constitutif, <http://www.fao.org/docrep/meeting/022/K8024F.pdf>

⁴ PC 108/6, <http://www.fao.org/docrep/meeting/023/mb663F01.pdf>

rôle de la FAO dans le domaine de la nutrition a progressivement diminué, tant à l'échelle mondiale que nationale, du fait principalement du faible degré de priorité que l'Organisation accorde à cette question, lors même que la nutrition occupe depuis cinq ans une place grandissante parmi les préoccupations de la communauté internationale et des États.

7. Les acteurs concernés aux niveaux mondial et national considèrent que la FAO doit appuyer les efforts qu'ils déploient pour éliminer la malnutrition, en replaçant le débat dans l'optique du développement alimentaire et agricole. La Stratégie a pour objet d'aider l'Organisation à mettre à profit les perspectives qui s'offrent en la matière. Elle définit une structure visant à hiérarchiser les priorités d'action dans le domaine de la nutrition à l'échelle de la FAO, en permettant à cette dernière de reprendre la place de premier plan qui lui revient au sein du cadre d'intervention en faveur de la nutrition aux niveaux national, régional et mondial.

A. Contexte général

8. Les problèmes liés à la malnutrition – sous-alimentation, carences en micronutriments et obésité – n'épargnent aucun pays et aucun groupe socioéconomique⁵. Dans les pays les plus pauvres, la sous-alimentation et les carences en micronutriments sont de loin le problème sanitaire le plus préoccupant. Selon les estimations de l'OMS, 167 millions d'enfants de moins de cinq ans souffriraient de sous-alimentation chronique dans les pays en développement⁶. Les carences en vitamines A et en iode, dues principalement à des carences alimentaires, touchent entre 30 et 40 pour cent de la population adulte en Afrique et en Asie, et entre 10 et 20 pour cent en Amérique latine. Les carences en fer chez les femmes non gravides sont également très répandues dans ces régions⁷. Le fait que ces statistiques n'aient guère évolué en dépit de la mise en œuvre de programmes de grande ampleur d'enrichissement des aliments et de distribution de compléments alimentaires et d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi est particulièrement inquiétant.

9. L'environnement dans lequel s'inscrit la malnutrition est également en pleine évolution. Certains problèmes et phénomènes d'apparition récente, dont on ne comprend pas encore pleinement les causes, entraînent une transformation des systèmes alimentaires et agricoles⁸, et soulèvent un certain nombre de questions quant aux moyens de répondre durablement aux besoins alimentaires et nutritionnels de la population mondiale. On peut notamment citer la mondialisation, le changement climatique, la viabilité environnementale, l'évolution rapide des technologies et les progrès scientifiques. Dans les pays en développement, l'urbanisation influe fortement sur les moyens de subsistance et les modes d'acquisition et de consommation des aliments. En 2020, la moitié de la population du continent asiatique vivra en zone urbaine. Il en sera de même en Afrique à l'horizon 2035. Cet accroissement démographique se concentrera pour l'essentiel dans les petites agglomérations et les villes-marchés des pays en développement, dont beaucoup sont fortement dépendants de l'économie agricole des zones rurales avoisinantes⁹.

⁵ La malnutrition est une condition physiologique anormale causée par une consommation déséquilibrée, excessive ou inadéquate de macronutriments (glucides, protéines, matières grasses) et de micronutriments (vitamines et minéraux). Cette pathologie comprend les carences nutritionnelles (sous-alimentation), les carences en (ou l'excès de) micronutriments, de même que la consommation excessive de certaines composantes des aliments telles que les matières grasses et les sucres. Elle est souvent associée à une faible activité physique (surpoids et obésité ou suralimentation). Voir PC 108/6.

⁶ <http://www.who.int/nutgrowthdb/estimates/en/index.html>, consulté le 1^{er} septembre 2012.

⁷ J. Meerman, B. Carisma, et B. Thompson, *Global, Regional, and Subregional Trends in Undernourishment and Malnutrition* (Sous-alimentation et malnutrition: tendances mondiales, régionales et sous-régionales), projet de document d'information préparé en vue de l'établissement de *La situation mondiale de l'alimentation et l'agriculture 2013* (à paraître). Rome: FAO.

⁸ On entend par « système alimentaire et agricole » l'ensemble des processus de production, de transformation, de commercialisation, de consommation et d'élimination des biens alimentaires et non alimentaires d'origine agricole, forestière et halieutique, de même que les intrants nécessaires et les produits obtenus à chacune de ces étapes. Adapté de *Sustainability Assessment of Food and Agriculture Systems (SAFA) 2012*.

http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/sustainability/SAFA/SAFA_Guidelines_draft_Jan_2012.pdf

⁹ Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales. *World Urbanization Prospects. The 2011 Revision. Highlights*. New York: The United Nations. http://esa.un.org/unup/pdf/WUP2011_Highlights.pdf (consulté le 1^{er} septembre 2012).

10. Dans le même temps, nombre de pays en développement, notamment ceux à revenu intermédiaire, traversent actuellement une phase de « transition nutritionnelle ». Le caractère inégal de la croissance économique, la mécanisation et l'évolution des conditions socioéconomiques, des modes de vie, des normes culturelles et des comportements sont autant de facteurs qui ont conduit à l'émergence de nouveaux modes de consommation et favorisé à la fois de profonds changements dans les comportements alimentaires et une baisse de l'activité physique. Il en a résulté une augmentation de la prévalence du surpoids, de l'obésité et des maladies non transmissibles connexes, sans que la sous-alimentation et les carences en micronutriments disparaissent pour autant. Les pouvoirs publics doivent donc s'attaquer sans tarder à ce phénomène, qui touche plus d'1,6 milliard de personnes dans le monde, avant d'être contraints de recourir à des solutions beaucoup plus complexes et coûteuses.

11. On attribue de plus en plus cette tendance croissante à la malnutrition à l'évolution des modes de vie. L'évolution du système de production alimentaire, qui influe directement sur l'état nutritionnel des populations, est quant à elle imputable à la mutation du système économique, et plus particulièrement à la domination grandissante qu'exercent de puissantes entreprises sur la production, la transformation et la commercialisation des aliments et boissons. Les grands changements culturels qui résultent de ce processus ont entraîné ces vingt dernières années une transformation profonde et rapide du contexte nutritionnel. Aussi importe-t-il de mieux comprendre ce qui a évolué et ce qui n'a pas changé dans nos modes de vie et nos comportements alimentaires (gastronomie, régime alimentaire, activité physique, entre autres aspects) et de cerner les facteurs responsables de la malnutrition et de l'évolution de la situation nutritionnelle dans le monde.

12. Aux niveaux mondial et national, les États et les autres acteurs concernés ont pris conscience de l'importance qu'il y a à améliorer la nutrition. La nutrition n'est pas seulement une des manifestations du processus global de développement socioéconomique: on sait aujourd'hui qu'elle est aussi une condition essentielle de la santé, de la productivité et du bien-être en général. Les causes fondamentales de la sous-alimentation sont connues depuis longtemps. Elles tiennent plus particulièrement à des facteurs tels que: le caractère limité des disponibilités alimentaires et de l'accès à des aliments de quantité suffisante (apports énergétiques) et de qualité adéquate (diversité, teneur en nutriments); la piètre qualité des soins parfois prodigués aux enfants et les mauvaises pratiques alimentaires qui leur sont inculquées; les choix alimentaires des adultes; des soins de santé inadaptés et un environnement malsain. Bien que l'on en connaisse les causes, la sous-alimentation sévit toujours, et ce pour plusieurs raisons:

- a) Les populations les plus vulnérables au plan nutritionnel – celles qui ont de faibles revenus et peu de ressources, vivent dans l'insécurité alimentaire et sont exclues socialement et marginalisées au plan économique (en particulier les femmes et les enfants) – n'ont généralement aucune influence sur les politiques publiques et ne disposent pas des moyens de faire campagne en faveur de la mise en œuvre de politiques nutritionnelles anticipatives et adaptées.
- b) Nombreux sont ceux, y compris parmi les décideurs, qui considèrent que les conséquences visibles de la sous-alimentation sont une réalité incontournable contre laquelle les politiques publiques ne peuvent pas grand-chose, et hésitent par conséquent à demander l'adoption de mesures spécifiques en faveur de la nutrition. Par ailleurs, on manque toujours d'informations sur les liens entre alimentation et nutrition et sur les moyens de traduire ces connaissances en orientations stratégiques applicables aux politiques, programmes et investissements. Ce déficit de connaissances explique pourquoi on en sait encore assez peu aujourd'hui sur la nature du problème, ses effets et les solutions susceptibles d'y être apportées.
- c) Les causes de la sous-alimentation recoupent de multiples secteurs (alimentation, agriculture, santé, protection sociale et éducation), et les solutions reposent sur l'intervention de multiples acteurs, parmi lesquels la société civile et le secteur privé. Les pouvoirs publics ont souvent des difficultés à aligner et à coordonner leurs politiques, programmes et investissements de manière à garantir une action efficace contre la sous-alimentation.

- d) Enfin, lorsque des solutions existent, les capacités institutionnelles et humaines nationales (en particulier dans les administrations publiques) ne sont pas suffisantes et l'environnement (notamment politique et réglementaire) n'est pas assez favorable pour permettre de les appliquer de manière efficace.

13. Enfin, en l'absence d'un engagement résolu de la part des pouvoirs publics, des sociétés et de la communauté internationale en faveur d'une amélioration de l'état nutritionnel des populations, il sera très difficile de venir à bout de ces difficultés et d'éradiquer la faim.

B. Vision et rôle de la FAO dans le domaine de la nutrition

14. La Stratégie de la FAO pour la nutrition a pour objet de corriger ces contraintes fondamentales en jouant sur les fonctions essentielles et les atouts particuliers de l'Organisation. Elle part du constat que la lutte contre la malnutrition ne peut déboucher sur des acquis durables que si elle s'appuie sur une démarche globale mettant à profit les solutions que les systèmes alimentaires et agricoles peuvent apporter au problème, et faisant intervenir l'ensemble des acteurs du secteur de la santé.

15. La FAO a pour ambition de construire « un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture¹⁰ contribuent à améliorer le niveau de vie des populations, notamment des plus pauvres, et cela de manière durable en termes économiques, sociaux et environnementaux »¹¹. L'amélioration de la nutrition est une condition essentielle à la concrétisation de la vision de la FAO. En construisant cette vision autour de la nutrition, l'Organisation espère contribuer durablement, et selon une démarche soucieuse d'équité entre les sexes, à l'amélioration de la situation alimentaire des populations les plus pauvres et les plus vulnérables au plan nutritionnel.

16. Pour concrétiser sa vision, la FAO doit aider les États Membres à renforcer la capacité de leurs systèmes de production alimentaire et agricole à favoriser l'amélioration de la nutrition tout au long de la vie, en coopération avec leurs partenaires, aux niveaux mondial, régional et national.

17. Si de nombreuses institutions ont pour vocation de combattre la malnutrition, la FAO a néanmoins un rôle unique à jouer. En tant que dépositaire de connaissances et fournisseur de biens publics mondiaux, la FAO, forte de la confiance des États, s'emploie à créer et à échanger des savoirs, à fédérer les acteurs du secteur de la nutrition et à faciliter la coordination de leurs interventions afin d'en optimiser l'impact. La FAO s'attache en particulier à renforcer la capacité dont disposent les pays pour évaluer et suivre la situation nutritionnelle, analyser les options envisageables et œuvrer efficacement à l'amélioration de la nutrition.

18. Les activités de fond de la FAO (collecte de données, statistiques, analyses, élaboration d'outils et de lignes directrices) profitent à tous les États Membres. Tous ces biens publics mondiaux, et tous les efforts que déploie l'Organisation, notamment dans le domaine de la nutrition, doivent contribuer à améliorer les conditions de vie des populations. Il importe que la FAO continue de fournir et d'améliorer ces biens publics mondiaux, et mette notamment à la disposition des pays des statistiques et des connaissances scientifiques fiables et utiles sur la nutrition et la malnutrition, et en particulier sur les systèmes alimentaires et agricoles.

C. Une approche axée sur les personnes

19. L'amélioration de la nutrition à l'échelle locale suppose d'adopter une approche axée davantage sur les personnes, et en particulier sur les pauvres. En conséquence, la FAO, en collaboration avec ses partenaires, s'attachera à améliorer les régimes alimentaires et l'état nutritionnel des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables au plan nutritionnel dans les pays en développement et à revenu intermédiaire. Dans la mesure où ce sont généralement les ménages qui produisent ou achètent et préparent les aliments, et compte tenu de l'influence sur l'état nutritionnel de chacun des membres d'un même ménage de la nature des interactions qui les lient, la FAO définira les

¹⁰ L'agriculture englobe tous les aspects des cultures agraires, de l'élevage, de la foresterie et des pêches.

¹¹ C 2009/3 Cadre stratégique 2010-19, paragraphes 52-53.

orientations applicables à ses stratégies, politiques, programmes et investissements de dimension mondiale, régionale et nationale au regard de la situation et des besoins nutritionnels des ménages.

20. L'Organisation se fixera pour objectif d'améliorer les régimes alimentaires et l'état nutritionnel des membres des populations par le biais des politiques, programmes et investissements des pouvoirs publics et en collaboration avec ses partenaires de développement et ses partenaires opérationnels, notamment la société civile. La FAO doit continuer d'axer ses interventions en priorité sur la sous-alimentation, et en particulier sur les carences en micronutriments, tout comme l'OMS continue de mettre l'accent sur les conséquences pour la santé publique des maladies non transmissibles liées à la suralimentation. Pour autant, la FAO poursuivra ses efforts pour réduire la charge de morbidité liée à la malnutrition sous toutes ses formes, notamment au travers des biens publics mondiaux qu'elle fournit.

21. Dans le même temps, on sait que les approches fondées sur l'alimentation peuvent apporter une réponse durable aux besoins des groupes particulièrement vulnérables pour lesquels des apports nutritionnels insuffisants peuvent avoir des conséquences tout au long de la vie. En ciblant prioritairement ces groupes, la FAO pourra renforcer les synergies avec des partenaires clés et appuyer, à l'échelle de l'Organisation, la réalisation de ses objectifs prioritaires. Parmi ces groupes, figurent:

- Les nourrissons et les enfants en bas âge (notamment ceux âgés de moins de six mois) et les femmes et les jeunes filles en âge de procréer. Outre le soutien qu'elle apporte aux activités axées sur les 1000 premiers jours de la vie menées au titre de l'initiative SUN, de même qu'à l'action du PAM, de l'UNICEF, de la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales de développement, et au défi « Zéro faim »¹², la FAO recueille aussi des connaissances à l'appui des interventions qui ont pour objet de fournir une alimentation complémentaire aux mères et aux femmes en âge de procréer, et notamment aux adolescentes, et d'améliorer leur état nutritionnel par le biais d'approches fondées sur l'alimentation.
- Les enfants d'âge préscolaire, les enfants scolarisés et les jeunes. Pour bien grandir et se développer, les enfants doivent bien se nourrir. Il est donc important de veiller à ce qu'ils suivent un régime alimentaire nutritif et acquièrent de bonnes pratiques alimentaires si l'on veut promouvoir un bon état nutritionnel tout au long de la vie. Les établissements scolaires sont un excellent point de départ et offrent à tous les secteurs concernés la possibilité d'œuvrer de concert à l'amélioration de la nutrition. De plus, les actions menées auprès des établissements scolaires et des associations de jeunes sont un excellent moyen d'atteindre aussi les familles et les autres membres des communautés locales. En intervenant en collaboration avec les pouvoirs publics et des partenaires tels que le PAM dans le cadre de programmes d'alimentation scolaire, la FAO peut mettre ses compétences à profit pour améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis dans les établissements scolaires et renforcer l'éducation à la nutrition.
- Les ménages les plus exposés. La FAO peut mettre à profit son expérience des situations d'urgence et du développement pour appuyer les programmes nationaux et travailler, en coopération avec d'autres partenaires, à l'amélioration de la nutrition et au renforcement de la capacité d'adaptation des ménages les plus exposés à la sous-alimentation du fait des chocs et menaces liés aux catastrophes naturelles, aux conflits et aux maladies chroniques. L'Organisation a un rôle important à jouer pour améliorer l'état nutritionnel des populations, des ménages et des individus menacés de sous-alimentation en raison de la nature du système de production alimentaire.

¹² Renforcement de la nutrition (SUN); Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Le défi « Zéro faim », initiative lancée par le Secrétaire général des Nations Unies, avec le concours de la FAO, vise à appeler les États à œuvrer au renforcement des systèmes de production alimentaire et à la construction d'un monde dans lequel chaque individu aura accès à une nourriture adéquate.

D. Principes directeurs

22. La Stratégie renforcera la contribution des systèmes alimentaires et agricoles au renforcement de l'état nutritionnel des populations, notamment en favorisant l'amélioration de la qualité des produits et des régimes alimentaires, tout en tenant compte de la complexité des liens de cause à effet et des questions institutionnelles qui se rapportent à la nutrition. La Stratégie s'articule autour de quatre principes suivants:

1. Façonner les systèmes alimentaires et agricoles de sorte qu'ils favorisent l'amélioration de la nutrition et contribuent à la production d'aliments nutritionnels de bonne qualité, ce qui suppose de pouvoir agir à l'échelle du système dans son ensemble, et à chacune des étapes qui le composent (production, commercialisation, entreposage, transformation et consommation). La diversification des produits alimentaires proposés, la promotion de régimes alimentaires équilibrés et la sensibilisation des consommateurs sont autant de solutions de nature à favoriser une plus large prise de conscience de l'importance de la nutrition.
2. Renforcer l'impact des interventions de la FAO à l'échelle nationale en mobilisant les connaissances et les compétences disponibles à l'échelle de l'Organisation, et en alignant ses activités sur les initiatives, politiques, programmes et projets nationaux, tout en optimisant leurs retombées. La difficulté consistera à faire en sorte que les personnes qui dépendent de la production locale pour se nourrir puissent produire et acheter des produits très nutritifs à des prix abordables sur les marchés locaux.
3. Travailler en partenariat avec les différents secteurs et parties prenantes concernés.
4. Promouvoir des politiques, des programmes et des investissements respectueux de l'égalité des sexes et durables aux plans économique, social et environnemental.

E. Résultats escomptés

23. L'élaboration de la Stratégie a été coordonnée dans le cadre du processus de réflexion stratégique engagé par le Directeur général en janvier 2012 aux fins de la définition des futures orientations et priorités stratégiques de l'Organisation. La Stratégie a été conçue dans le but de contribuer directement à la réalisation de l'Objectif stratégique 1, « Éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition », étant entendu que l'action de la FAO dans le domaine de la nutrition contribuerait aussi à la réalisation de l'ensemble de ses Objectifs stratégiques¹³. Les résultats vers lesquels elle tend mettent en évidence le rôle fédérateur de la FAO, qui a pour vocation de rassembler les parties prenantes autour d'objectifs communs, de recueillir et de diffuser des connaissances nécessaires à la définition des engagements politiques et à l'orientation des interventions et de renforcer les capacités des pays et des différents partenaires concernés à agir de manière efficace.

24. La FAO s'emploiera à optimiser l'impact sur la nutrition des systèmes alimentaires et agricoles nationaux par le biais des trois résultats suivants:

- i. Recueil de connaissances et de données supplémentaires pour optimiser l'impact des systèmes alimentaires et agricoles sur la nutrition.
- ii. Amélioration de la gouvernance des systèmes alimentaires et agricoles pour la nutrition.
- iii. Renforcement des capacités nationales, régionales et locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et programmes d'amélioration de l'état nutritionnel des populations.

Résultat 1. Recueil de connaissances et de données supplémentaires pour optimiser l'impact des systèmes alimentaires et agricoles sur la nutrition

25. À l'heure actuelle, la FAO, pour répondre à la demande mondiale de connaissances à des fins de prise de décision, élabore et diffuse des biens publics mondiaux de grande qualité et d'importance critique dont elle s'emploie par ailleurs à promouvoir l'utilisation. Il s'agit notamment

¹³ CL 145/4 Cadre stratégique révisé et ébauche du plan à moyen terme 2014-2017.

de bases de données sur l'alimentation et la nutrition (contenant, par exemple, des avis scientifiques sur l'évaluation des besoins nutritionnels et des régimes alimentaires, les modes de consommation alimentaire et la composition des aliments), mais aussi d'analyses, d'outils divers, de lignes directrices et de programmes d'enseignement. Il ne suffit pas de produire des connaissances: il faut aussi les transmettre de manière efficace et veiller à ce qu'elles soient utilisées par les décideurs aux niveaux mondial, régional et national. La formulation de stratégies efficaces de sensibilisation et de communication ciblant les responsables politiques et les autres intervenants susceptibles d'influer sur le processus d'élaboration des politiques comptera parmi les principaux résultats des activités menées dans ce domaine. Les biens publics mondiaux fournis par la FAO doivent répondre aux besoins mondiaux, régionaux et nationaux et être diffusés, afin de renforcer l'engagement politique, d'améliorer les processus de gouvernance et de prise de décision et de favoriser le renforcement des capacités.

26. La FAO, à la lumière de son évaluation des besoins mondiaux et des situations nationales, recensera les déficits en connaissances et s'emploiera à les combler. Elle pourra aussi évaluer les besoins en matière de recherche et nouer des partenariats avec des chercheurs ou des organismes de recherche susceptibles de mener les travaux nécessaires. Il convient en particulier d'engager des recherches sur la conception des politiques et programmes et sur l'impact des systèmes alimentaires et agricoles sur l'amélioration de la nutrition, afin de formuler à l'intention des consommateurs des conseils appropriés qui favoriseront une utilisation optimale des ressources et l'adoption d'habitudes alimentaires saines. De nombreuses statistiques et données manquent encore dans ce domaine. Pendant des années, la communauté internationale a concentré tous ses efforts sur l'augmentation des apports en calories dans les régimes alimentaires des populations les plus pauvres. Aujourd'hui, elle s'attache surtout à améliorer le régime alimentaire en lui-même, bien qu'elle ne dispose pas encore d'informations suffisamment précises sur les zones des pays en développement touchées par des carences en nutriments et sur la nature de ces carences. L'amélioration et, au besoin, la ventilation par sexe et par âge des informations et des données destinées aux décideurs sera l'un des axes majeurs de la Stratégie.

Résultat 2. Amélioration de la gouvernance des systèmes alimentaires et agricoles pour la nutrition

27. La FAO, en collaboration avec les pays, s'emploiera à mettre en place des systèmes de gouvernance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle participatifs, plus ouverts et fondés sur des données probantes. Il s'agira notamment de processus d'élaboration des politiques, de plateformes et d'initiatives qui permettront à tous les acteurs concernés de travailler ensemble à l'évaluation des problèmes et à l'élaboration de solutions. Il convient par ailleurs de mettre en place des mécanismes d'autonomisation, de sorte que la nutrition puisse figurer en bonne place parmi les priorités des politiques publiques, et que les populations, notamment les plus vulnérables, puissent influencer sur le processus décisionnel et être associées à la prise des décisions les concernant directement. La FAO, en s'appuyant sur les principes de participation, de transparence et d'obligation de rendre des comptes, contribuera à renforcer l'efficacité des systèmes de gouvernance pour la nutrition.

28. La FAO interviendra avec le concours, et par le biais des initiatives SUN et REACH¹⁴ et du Comité permanent de la nutrition des Nations Unies, entre autres partenaires, mais aussi d'organisations et d'acteurs régionaux et nationaux, à l'appui des initiatives multisectorielles et interinstitutions de lutte contre la malnutrition. L'Organisation travaillera avec ses partenaires à la mise en place ou au renforcement des capacités institutionnelles de planification et de coordination des interventions et des mécanismes par lesquels les différents intervenants devront rendre compte de leur action (cadres communs de résultats, systèmes communs de suivi et d'établissement des rapports, par exemple).

¹⁴ Initiative de partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants.

Résultat 3. Renforcement des capacités nationales, régionales et locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et programmes d'amélioration de l'état nutritionnel des populations

29. La FAO s'attachera à renforcer les capacités des pays à assurer la planification, la hiérarchisation, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, programmes et stratégies sur la nutrition dans chacune des trois dimensions du processus de renforcement des capacités, à savoir les individus, les organisations et la création d'un environnement favorable (surtout aux plans institutionnel et réglementaire), en vue de l'amélioration de l'état nutritionnel des populations.

30. La FAO œuvre déjà de multiples manières au renforcement des capacités (aide à l'élaboration de politiques nationales, stratégies de promotion de bonnes pratiques alimentaires, gestion de centres et de réseaux nationaux et régionaux de collecte de données sur la composition des aliments, formation professionnelle à l'éducation nutritionnelle, évaluation nutritionnelle et sensibilisation du consommateur, élaboration de programmes d'enseignement et d'outils didactiques, sensibilisation des parties prenantes, appui à la mise en place de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, entre autres exemples). Les spécialistes de la nutrition des bureaux régionaux de la FAO, avec l'aide de leurs collègues du Siège, assureront la coordination des activités d'appui aux évaluations nationales des besoins en capacités, et adapteront les interventions de la FAO en fonction des résultats de ces évaluations. Cette approche permettra aux bureaux régionaux de se concentrer en priorité sur les problèmes nutritionnels que rencontrent certains pays ou groupes de population. De manière générale, la FAO mettra davantage l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles. Les fonctionnaires de l'Organisation travailleront en étroite collaboration avec des établissements d'enseignement et de formation, d'autres organisations des Nations Unies et d'autres acteurs à la mise en œuvre des activités axées sur le résultat 3.

F. Hiérarchisation par ordre de priorité des activités et des ressources en faveur de la nutrition

31. Les différents éléments de la Stratégie – vision et rôle de la FAO, principes directeurs, résultats escomptés – ont été élaborés à partir de l'analyse des causes de la malnutrition et définissent les éléments et les lignes directrices qui permettront à la FAO d'optimiser l'impact de ses interventions. Pendant le processus d'élaboration de la Stratégie, des critères qui aideront à mieux cerner les activités que la FAO devrait mettre en œuvre et celles qui relèvent davantage des compétences d'autres intervenants ont également été établis.

32. Les interventions la FAO dans le domaine de la nutrition doivent satisfaire aux critères suivants:

- i. Contribuer à la concrétisation de la vision et des résultats escomptés, conformément aux Objectifs stratégiques de la FAO.
- ii. Être réalistes au regard des capacités avérées de l'Organisation ou de celles dont elle peut raisonnablement espérer se doter.
- iii. Mettre clairement en évidence la contribution de la FAO au renforcement des systèmes alimentaires et agricoles à l'origine de l'amélioration des régimes alimentaires et de la situation nutritionnelle.
- iv. Répondre aux besoins prioritaires spécifiquement définis par les pays et les régions.
- v. Prendre en considération les questions de viabilité environnementale, économique et sociale et d'égalité des sexes.

33. Les initiatives de la FAO doivent par ailleurs être innovantes et à la pointe du progrès, en particulier dans les domaines où les méthodes utilisées à ce jour se sont avérées inefficaces. La priorité doit aller aux activités transposables à plus grande échelle ou à celles qui ont d'importants effets multiplicateurs. Les fonctionnaires et les partenaires de l'Organisation doivent s'engager dans une démarche globale, transsectorielle et pluri-institutionnelle qui favorisera le renforcement des

passerelles organisationnelles et opérationnelles entre les volets théoriques, analytiques et pratiques des activités de la FAO.

G. Considérations relatives à la mise en œuvre de la Stratégie

34. La Stratégie et vision de la FAO pour ses activités en matière de nutrition est ambitieuse. Six conditions essentielles devront être réunies pour en assurer la bonne mise en œuvre.

Lier travaux normatifs et activités nationales

35. À terme, l'efficacité de la Stratégie devra être mesurée au regard des résultats obtenus sur le terrain. La FAO devra donc porter une attention particulière à la manière dont ses responsabilités normatives se traduiront concrètement au plan opérationnel, et à l'impact concret de ses activités à l'échelle nationale.

36. La FAO doit être à l'écoute des besoins régionaux et nationaux exprimés notamment par le biais de la coopération régionale et des cadres de programmation par pays, qui doivent faire intervenir l'ensemble des acteurs du secteur de la nutrition. L'Organisation a déjà engagé un certain nombre d'initiatives pour améliorer les résultats de ses interventions à l'échelle nationale; elle a notamment confié plus de responsabilités aux bureaux décentralisés et renforcé ses réseaux de coopération et de collaboration¹⁵.

37. La mise en œuvre de la Stratégie exigera de faire appel aux compétences techniques de haut niveau des fonctionnaires du Siège, tandis que le personnel des bureaux régionaux et sous-régionaux chargé de la nutrition se concentrera principalement sur la supervision des programmes. Les agents des bureaux de pays assureront pour l'essentiel l'exécution des projets et programmes. Les fonctionnaires principaux chargés de la nutrition seront appelés, dans chaque région, à aider les pays et à faciliter la coordination des activités normatives, des analyses de fond et des interventions menées à l'échelle nationale. Une évaluation des besoins en personnel du Siège et des bureaux décentralisés (effectifs, domaines de compétence) sera réalisée. À l'évidence, la portée et l'impact de l'action de la FAO en matière de nutrition dépendra des ressources disponibles et de l'efficacité des partenariats mis en place.

Optimiser l'impact de la FAO aux niveaux régional et national

38. Il faudra en un premier temps aligner le travail de fond de la FAO et les activités qu'elle met en œuvre dans les pays sur la Stratégie. Compte tenu de la complexité de la tâche, il conviendra de maintenir au niveau national une présence permanente plus importante afin d'optimiser l'impact des interventions de la FAO. Conformément aux recommandations de l'Évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de la nutrition, un petit nombre de pays seront sélectionnés par les bureaux régionaux en vue d'une mise en œuvre plus approfondie de la Stratégie. Un nutritionniste de la FAO, en collaboration avec le Représentant de la FAO et des organismes nationaux, devra à cette fin recenser les besoins et élaborer des politiques et des programmes susceptibles d'être intégrés aux cadres de programmation par pays. On procéderait de la sorte pendant toute la période 2013-2014, et les activités seraient financées au titre du Programme ordinaire ou par des ressources extrabudgétaires. Les précieux enseignements qui se dégageront de cet exercice pilote seront pris en compte par la suite dans la mise en œuvre de la Stratégie.

Nouer et renforcer des partenariats clés

39. Au niveau mondial, la FAO continuera de jouer un rôle actif à l'appui des initiatives SUN et REACH et des travaux du Comité permanent de la nutrition des Nations Unies. Elle renforcera par ailleurs ses liens de collaboration avec l'OMS, l'autre institution spécialisée des Nations Unies œuvrant dans le domaine de la nutrition, en mettant à sa disposition des conseils scientifiques sur la nutrition. À l'échelle nationale, les activités de la FAO axées sur la nutrition seront mises en œuvre au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), et s'appuieront sur les Programmes communs des Nations Unies, de sorte que l'Organisation puisse aligner ses interventions

¹⁵ CL 144/15 <http://www.fao.org/docrep/meeting/025/md901f.pdf>

sur celles d'autres institutions des Nations Unies en fonction des avantages comparatifs de chacune d'entre elles.

40. La FAO se fixera pour objectif de renforcer les partenariats existants avec le PAM dans des domaines tels que les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les programmes de nutrition en milieu scolaire, l'initiative « Achats au service du progrès » et l'action stratégique à mener au plan nutritionnel en faveur des zones et des ménages les plus exposés. Elle intensifiera par ailleurs sa collaboration avec le FIDA aux fins de l'intégration de la nutrition aux plans et programmes d'investissement agricole. L'Organisation continuera de travailler en coopération avec l'OMS dans les domaines de l'évaluation des besoins nutritionnels, de la sécurité sanitaire des aliments et de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, et s'emploiera dans le même temps à renforcer sa collaboration avec l'UNICEF dans le domaine de la nutrition de l'enfant, ainsi qu'avec l'UNFPA, en particulier dans le domaine de la santé maternelle et génésique.

41. La FAO continuera d'aider les États Membres, en tant que promoteurs et « propriétaires » des stratégies nationales sur la nutrition, et en collaboration avec la société civile, notamment les ONG internationales et les OSC nationales, dans des domaines tels que la sensibilisation du public, la collecte de données probantes, l'assistance technique et la formation. Elle travaillera aussi avec les instituts de recherche à l'amélioration de la base de connaissances, en particulier avec Bioversity International et dans le cadre du programme de recherche du GCRAI sur l'agriculture pour l'amélioration de la nutrition et de la santé.

42. La FAO travaillera aussi en coopération plus étroite avec le secteur privé. Les discussions pourront porter en un premier temps sur l'information et la sensibilisation en matière d'amélioration des régimes alimentaires. Les conclusions de la consultation d'experts sur le rôle des ONG/OSC et le secteur privé prévue au titre de la CIN+21 seront prises en compte dans la définition de l'approche qu'adoptera la FAO pour renforcer la participation du secteur privé.

Suivi et évaluation

43. La Stratégie sera mise en œuvre au titre du Cadre stratégique et du Programme de travail et budget axé sur les résultats de la FAO. Le suivi de l'exécution de la Stratégie sera intégré au cadre d'évaluation des performances, de responsabilité et d'établissement de rapports. À mesure de la mise en œuvre du Cadre stratégique, un modèle de rapport assorti d'indicateurs spécifiques de suivi des progrès et d'évaluation des performances sera élaboré.

Mobilisation des ressources

44. Comme l'a montré l'Évaluation, les activités de la FAO relatives à la nutrition se heurtent à de sérieuses contraintes en matière de ressources. Il faudra probablement modifier les modalités d'allocation des ressources en faveur de la nutrition si l'on veut renforcer l'impact des interventions de la FAO. Il conviendra par ailleurs de réaliser une analyse des coûts qui s'appuiera sur la recommandation de l'Évaluation visant à renforcer les activités de la FAO dans le domaine de la nutrition, grâce notamment à l'affectation de financements et d'effectifs supplémentaires aux fins des travaux normatifs de l'Organisation et des activités de niveau national.

Incidences sur les méthodes de travail de la FAO

45. La mise en œuvre de la Stratégie et la réalisation des résultats escomptés exigeront d'améliorer la capacité de la FAO à travailler de manière plus efficace avec les divisions techniques, afin de renforcer l'impact de l'action de l'Organisation aux niveaux mondial, régional et national et d'intégrer la nutrition à son programme de travail. En privilégiant l'information, la communication et la collaboration, la FAO pourra renforcer son environnement de travail et aider le personnel à intégrer la nutrition aux activités techniques, plans de travail à budgets. Les considérations et objectifs relatifs à la nutrition seront pris en compte dans les cadres de programmation par pays, et des supports techniques seront élaborés à l'intention des fonctionnaires de l'Organisation, qui seront ainsi mieux à même d'aider les pays à faire de la nutrition un élément constitutif des programmes nationaux axés sur l'agriculture, les pêches et la foresterie. Les représentants de la FAO et leurs

équipes recevront une formation sur les liens entre alimentation et nutrition grâce à laquelle ils pourront contribuer à relever le niveau de priorité accordé à la nutrition à l'échelle nationale.

H. Orientations attendues du Comité

46. Le Comité du Programme est invité à examiner la Stratégie et la vision de la FAO pour ses activités en matière de nutrition et à formuler des observations et des orientations, en particulier en ce qui concerne l'intégration de la Stratégie au Cadre stratégique révisé et les considérations relatives à la mise en œuvre de la Stratégie.